

LE MOT-VALISE SELON VIAN : COMMENT FAIRE VIOLENCE A L'IMAGINAIRE LANGAGIER

THE PORTMANTEAU-WORD ACCORDING TO VIAN: AN ASSAULT TO
LINGUISTIC IMAGINARY

A PALAVRA-VALISE SEGUNDO VIAN: COMO VIOLENTAR O IMAGINÁRIO
LINGUÍSTICO

Estefanía Montecchio¹

Résumé: Dès son enfance, caractérisée par des jeux linguistiques, le rapport de Vian avec la langue est particulier. Nous voudrions ici nous centrer sur ses créations lexicales dans *L'Herbe rouge* (1950), rédigé à une époque où Vian prend justement conscience, grâce au contact avec la théorie sémantique de Korzybski, de la portée du langage sur notre vie. Ainsi, des méthodes de néologisation qui constituent des recours marginaux dans le français deviendront-elles centrales dans son œuvre. Ces méthodes, qui violent la langue française, obligent le lecteur à repenser le langage. Mais surtout, à réviser l'imaginaire de la clarté du français, qui circulait parmi les contemporains de Vian.

Mots-clés : Vian ; imaginaire langagier ; néologismes

Abstract: Since his childhood, characterized by linguistic games, Vian's relationship with language was a particular one. In the present work, we would like to focus on lexical creations in *L'Herbe rouge* (1950), written in a time when Vian becomes aware of the effect of language in our lives, thanks to the contact with the semantic theory of Korzybski. Thus, methods that constitute a marginal resource in French become central in his novel. These methods, which violate the French language, force the reader to rethink language. But, above all, to revise the imagery of the clarity of the French, which circulated among Vian's contemporaries.

Key words: Vian; linguistic imaginary; neologisms

Resumo: Desde a infância, caracterizada por jogos linguísticos, a relação de Vian com a linguagem é particular. Aqui, gostaríamos de nos concentrar em suas criações lexicais em *L'Herbe rouge* (1950), escrito numa época em que Vian estava começando a tomar consciência, graças ao contato com a teoria semântica de Korzybski, do impacto da linguagem em nossas

¹Doutora em Literatura pela Pontificia Universidad Católica Argentina – Argentina. Professora de Literatura Francesa da Pontificia Universidad Católica Argentina – Argentina. Bolsista CONICET. ORCID iD: <https://orcid.org/0000-0001-5112-2305>. E-mail: e.montecchio@gmail.com

vidas. Assim, os métodos de neologização que constituem um recurso marginal em francês se tornarão centrais para seu trabalho. Esses métodos, que violam a língua francesa, obrigam o leitor a repensar a língua. Mas acima de tudo, para revisar o imaginário da clareza do francês, que circulava entre os contemporâneos de Vian.

Palavras-chave: Vian; imaginário linguístico; neologismos

A Ville-d’-Avray, la famille Vian passait son temps à faire des jeux linguistiques qui constitueraient, plus tard, la marque de Boris-écrivain. Dès ses premières œuvres, le langage occupera en effet une place essentielle et deviendra un monde en soi : le « langage-univers » vianesque, selon l’expression de Bens (1976, p. 173-184). Cet emploi particulier de la langue n’est pas passé inaperçu pour le lectorat. Dans un sondage réalisé en 1974, Fauré (1975) a constaté que le public attribuait l’originalité des textes de Vian à leur richesse linguistique (p. 9).

Beaucoup d’études ont d’ailleurs été consacrées au classement des divers procédés linguistiques que l’écrivain avait créés dans ses œuvres : néologismes, jeux avec le double sens d’un mot, utilisation littérale des termes, associations “aberrantes” du point de vue sémantique (Muller, 1973 ; Cayol, 2011 ; Pestureau et Rybalka, 2013 ; Weiss, 2014).

Ce présent travail veut se centrer sur les créations lexicales de Vian dans *L’Herbe rouge* (1950), rédigé à une époque où Vian prend justement conscience, grâce au contact avec la théorie sémantique de Korzybski (1951 [1949-1950]), de la portée du langage sur notre vie. Notre hypothèse est que l’auteur français change quelques suffixes dérivatifs et, de cette façon, provoque une défamiliarisation chez le lecteur, qui se demande dans quelle mesure cette ressource peut s’avérer productive, étant donnée l’érosion phonétique des suffixes français. Afin de renouveler le code linguistique, Vian fait appel à des combinaisons qui perturbent la relation conventionnelle entre forme et signification. Parmi les ressources qu’il emploie, on trouve l’agglutination de mots : les *porte-manteaux*, d’après la dénomination de Lewis Carroll, écrivain

que Vian admirait ; connus en français comme des *mots-valises*. Cette ressource, marginale dans la création lexicale du français et plus proche des langues agglutinantes, est centrale pour notre auteur. Il s'agit d'un type de composition qui permet de mettre en rapport des éléments différents du monde et qui s'oppose à l'«élémentalisme» (comme l'a nommé Korzybski) de la logique binaire. Selon le comte polonais, cette logique a comme conséquence notre identification entre le mot et l'objet. Le procédé d'«ostranenie» sur le lexique et sur la structure des mots obligent le lecteur à repenser le langage. Mais surtout, à réviser l'imaginaire de la clarté de la langue française, qui est, en quelque sorte, le produit de l'«élémentalisme», imaginaire qui circulait parmi les contemporains de Vian.

Dans le but de développer notre travail, nous commencerons par la révision théorique des procédés de néologisation en français, qui nous emmènera aux créations vianesques dans *L'Herbe rouge*.

1 LES NEOLOGISMES EN FRANÇAIS

Dans la formation de nouvelles unités lexicales, chaque mot qui entre dans la langue a tendance à obéir aux procédés de création déjà existants (Niklas-Salminen, 2005, p. 48). Or, si on porte notre attention sur les méthodes conventionnelles du français, Gaudin et Guespin (2000) soutiennent que les principaux mécanismes néologiques de cette langue sont la dérivation et la composition. D'autres langues, comme l'allemand, usent abondamment de la composition, tandis que le français y a recours dans de moindres proportions (p. 252).

Ainsi, la dérivation est le mécanisme le plus prolifique pour la création lexicale dans la langue française. On entend par dérivation la production de mots construits par suffixation et par préfixation (Gaudin et Guespin, 2000, p. 255). Les suffixes changent le sens du mot, et les préfixes changent la catégorie

grammaticale (Larger et Miran, 2004, p. 8). Mises à part la composition et la dérivation, on peut trouver d'autres procédés néologiques moins fréquents : les abréviations, les sigles, les emprunts (Niklas-Salminen, 2005, p. 48), la troncation et l'acronymie (Apothéloz, 2002, p. 19).

Si on revient sur la composition, qui consiste à obtenir un mot nouveau en juxtaposant deux mots qui peuvent servir comme base pour des dérivés, les vrais composés du français se constituent d'éléments empruntés au latin ou au grec : c'est le cas de *cosmonaute*, par exemple. Les composés obtenus avec des éléments du français sont construits selon un autre patron, dans lequel le second terme détermine le premier et le tout n'est que le cliché obtenu à partir d'un syntagme qualificatif, comme il arrive avec *science-fiction* (Sauvageot, 1964, p. 109).

Apothéloz (2002) soutient que plusieurs mots composés comportent un morphème lexical tronqué (p. 19). Dans ce point de croisement de deux mécanismes (composition et troncation) apparaît le mot-valise, qui tient à la fois de l'apocope et de l'aphérèse. Le mot-valise consiste à construire un lexème (généralement un nom) à partir de segments de deux ou plusieurs lexèmes, désignés *mots-sources* (Apothéloz, 2002, p. 20).

Dans ce type de néologisme, les mots originels doivent, au moins, réapparaître à l'examen (Arnaud, 1993, p. 29). Cependant, il s'agit d'un procédé dans lequel il y a un degré supérieur de fusion par rapport aux composés déjà énumérés vu que les segments formants ne sont plus isolables, comme il arrive avec les composés typiques.

Le mot-valise se compose souvent d'un segment central qui est commun aux deux mots-sources, à partir duquel il surgit un effet de collision : on ne sait pas où finit le premier mot et où commence le second, comme en *franglais*. Pour cette raison, il s'agit de créations lexicales qui se heurtent aux connaissances

morphologique et étymologique des locuteurs (Gaudin et Guespin, 2000, p. 291).

Arnaud a déjà expliqué comment le docteur Ferdière avait traduit, faisant référence au mécanisme de condensation freudienne, en français, le mot-valise de Lewis Carroll : *portmanteau-word* (Arnaud, 1993, p. 28). Selon Costes (1993), Vian était un grand admirateur de Carroll (p. 230). Mais aussi de *L'Almanach Vermot*, qui défendait la langue française, même dans des usages archaïsants (Arnaud, 1993, p. 25).

Nous pouvons donc constater qu'il y a deux aspects remarquables dans les usages linguistiques de notre écrivain. D'une part, que cet admirateur de *L'Almanach Vermot* fait appel à un mécanisme de création lexicale peu fréquent en français. De l'autre, que son choix renvoie à des langues tendant à l'agglutination, comme l'allemand. Je me concentrerai maintenant sur les créations lexicales dans *L'Herbe rouge* (1950).

2 LES NEOLOGISMES DANS L'HERBE ROUGE (1950)

Vian suscite une défamiliarisation chez le lecteur français à travers deux mécanismes : son travail sur les suffixes dérivatifs et l'utilisation prolifique du mot-valise pour créer des néologismes. Pour effectuer notre analyse, nous allons reprendre l'étude de Pestureau qui énumère les créations lexicales dans *L'Herbe rouge*.

Tout d'abord, nous allons nous focaliser sur les néologismes créés au moyen de suffixes, à savoir : *brindilleux*, *frappis* et *tapotis*, *creusir* et *ploukir*, et la triade *touchotter*, *biggeotter* et *lichotter*. Nous allons analyser le premier lexème et la triade finale, qui constituent les cas les plus intéressants, car les

autres mots expriment des intentions archaïsantes (comme le suffixe verbal en désuétude *-ir*) ou étymologiques (la terminaison *-is* pour les noms abstraits)².

Notre premier exemple, *brindilleux*, provient du nom diminutif *brindille*, auquel on a ajouté le suffixe d'adjectif *-eux* :

[[*brindille*]_{n.dim.}] *eux*] adj

Selon Le Petit Robert, *brindille* provient, en même temps, du nom *brin*, auquel on a ajouté une consonne d'union (*d*) et le suffixe diminutif *-ille* (2013, p. 303). De même, lorsque Grevisse (1980) offre des exemples sur la manière où la terminaison *-ille* construit des noms diminutifs, il cite précisément ce mot (p. 105). Si on le comprend de cette façon, la structure du mot pourrait distinguer les éléments suivants :

[[[*brin*]_n (*d*)*ille*]_{n.dim.}] *eux*] adj

Vian ajoute au diminutif la terminaison d'un suffixe d'adjectif qui a fourni, surtout au XVI^e siècle, de nombreux mots indiquant une qualité ou marquant l'abondance (Grevisse, 1980, p. 104). La particularité de ce néologisme est liée au fait que les suffixes diminutifs (comme *-ille*) sont considérés plus proches des flexionnels et, alors, ils se situent plus loin de la racine que les dérivatifs (comme, dans ce cas-ci, *-eux*). Par conséquent,

² En effet, si on l'ajoute à des thèmes verbaux ou nominaux, la terminaison *-is* sert à former des noms abstraits, des noms collectifs, des noms qui désignent le résultat ou le produit d'une action, l'environnement ou l'action du lieu (Grevisse, 1980, p. 105). Bien que le mot *frappis* ne soit pas enregistré dans les dictionnaires français, il s'agit d'une formation grammaticalement attendue, puisque le suffixe est utilisé pour les noms abstraits, comme il arrive dans ce cas. Le verbe *creuser*, par exemple, est enregistré dans les dictionnaires avec le suffixe *-er* : *creuser*. Cependant, Vian change la terminaison verbale pour une autre : *-ir*, un suffixe presque mort aujourd'hui (Grevisse, 1980, p. 107). Selon Pessoneaux et Gautier (1950, p. 42), on pourrait même affirmer que la conjugaison en *-er* est la seule vivante, puisque c'est la seule qui s'enrichisse de nouvelles créations. Le changement fait par notre écrivain est curieux dans la mesure où ladite fin verbale a été jointe à des bases substantives et adjectivales pour former des verbes, et *creux*, *-euse* est, précisément, un adjectif. Une intention archaïque pourrait être entrevue dans ce choix, qui a peut-être un rapport avec l'admiration déjà signalée de Vian pour *L'Almanach Vermot*.

brindilleux constituerait une forme de violence contre la formation typique de mots en français.

Par ailleurs, la triade *touchotter*, *biggotter* et *lichotter* vient de *toucher*, *biger*³ et *licher* (ou *lécher*), respectivement :

[[[*touch*] v *otter*] v [[[*bige*⁴] v *otter*] v [[[*lich*] v *otter*] v

Pestureau interprète les nouveaux lexèmes comme des diminutifs provenant de verbes. En effet, Pessoneaux et Gautier soulignent que *-ot* possède une signification fréquentative ou diminutive : par exemple, *clignoter* signifie 'cligner fréquemment des yeux' (Pessoneaux et Gautier, 1950, p. 44). Comme les verbes n'ont pas de diminutif mais possèdent, cependant, la marque d'aspect impliquée dans la fréquence, on considère (contrairement à Pestureau) que dans ces néologismes on peut trouver l'idée de répétition. Il est possible qu'il s'agisse d'un cas d'homophonie, dans lequel la séquence sonore se ressemble à celle des diminutifs, mais on considère que, dans ce cas-là, le suffixe enferme une signification d'aspect. Ici encore nous nous trouvons face à une situation dans laquelle la structure du mot français est attaquée par l'addition d'un suffixe diminutif à un verbe.

Ce type de suffixe attire naturellement l'attention du locuteur français. Dans quelle mesure cette ressource peut s'avérer productive, étant donnée l'érosion phonétique des suffixes français ? C'est le mot-valise qui constitue la méthode la plus prolifique pour la création de mots chez Vian. Dans *L'Herbe rouge* on trouve, par exemple, 1) *blairnifle*, 2) *brenouillou*, 3) *cardavoine*, 4) *coadjupile*, 5) *pétoufle*, 6) *quasiflûtement*, 7) *reginglot*, 8) *sarcastifleur*, 9) *tapotif*, 10) *télévoyance*, 11) *tertreux*. Nous allons désormais analyser chaque néologisme créé par ce procédé.

³ 'donner un baiser', en patois de l'Ouest (Pestureau, 2014, p.189).

⁴ On ajoute *e* pour conserver le phonème *g*.

1) Le verbe *blairnifle*, conjugué dans la première personne du singulier (*je*) du présent de l'indicatif, est le résultat de l'union de deux autres :

$$[[[blair]_v \text{er}]_v + [[renifl]_v \text{er}]_v]_v$$

Il s'agit d'un mot composé coordonné dans lequel les significations des deux verbes s'additionnent. Le procédé consiste à supprimer le suffixe verbal du premier verbe, en l'apocopant, en même temps qu'on élimine la première syllabe du deuxième mot à travers l'aphérèse.

En termes formels, ce lexème ne répond pas à la règle selon laquelle les mots-valises partagent un phonème qui fonctionne comme un pont d'union.

2) *brenouillou*, néologisme avec lequel on appelle un type de danse dans le roman, est composé par :

$$[[bren]_n + [n\text{ouille}]_n + [biniou]_n]_n$$

Dans ce composé, ils sont coordonnés trois noms qui, à cette occasion, partagent des phonèmes. Néanmoins, le résultant perd de la transparence, puisque Vian semble jouer avec le double sens de *nouille*, qui peut désigner à la fois un 'imbécile' et, familièrement, le 'pénis'.

3) Dans *cardavoine* deux noms se rejoignent :

$$[[carde]_n + [avoine]_n]_n$$

De nouveau, il s'agit d'un composé coordonné de deux noms, dans lequel la voyelle finale du premier lexème est supprimée (malgré son absence de son). Le néologisme exprime la cohabitation d'éléments que nous ne combinerions généralement pas dans la langue : le carde et l'avoine.

4) *Coadjupile* résulte de la collision de

$$[[coadjuteur]_n + [pupille]_n]_n$$

Les deux mots partagent le phonème voyelle *u* et coordonnent des substantifs.

5) *Pétoufle* combine

[[*pétunia*]_n + [*pantoufle*]_n]_n

Le *t* provoque la collision de ces deux noms. La création lexicale s'avère, sans aucun doute, difficile à identifier avec un objet réel : que résulte-t-il de l'union des pétunias et des pantoufles ? En effet, il s'agit des noms communs, comptables, qui désignent des objets qui peuvent être individualisés ou différenciés : alors *pétoufle*, 'pét(unia pant)oufle' altère le caractère discret des objets de la réalité.

Le même phénomène se produit, comme nous l'avons déjà observé, avec les suffixes : lorsque Vian applique la terminaison *-otter* aux verbes, dont nous ne savons pas si le sens est diminutif ou aspectuel, il provoque aussi de l'*ostranenie*, car les suffixes se « spécialisent » dans certains types de mots.

6) *Quasiflûtement* : on envisage dans ce mot l'adverbe *quasi*, qui pourrait aussi être interprété comme *quasiment*. Il est ajouté à la base d'un nom (*flûte*) et non pas d'un adjectif, contrairement à ce qui arrive habituellement avec les adverbes de manière.

Pestureau le comprend comme l'union de *quasiment* et *flûte*. Cette exégèse impliquerait une rupture de l'intégralité lexicale, puisque le nom aurait segmenté l'adverbe.

On pourrait pourtant tout aussi bien considérer *quasi* comme un préfixe culte ('à la manière de'), qui, en joignant *flûte* remettrait en question l'entité du nom. Le lexème qui en résulte constituerait un produit du rajout d'un suffixe adverbialisant, ce qui transgresse les normes de formation d'adverbes de manière finissant par *-ment*, car la terminaison, dans ce cas-ci, s'ajoute à un nom :

[[*quasi*] [*flute*]_{n comp}] [*ment*]_{adv}.

La particularité de ce mot-valise se trouve dans le fait qu'il s'agit d'un nom discret, c'est-à-dire, d'un nom qui identifie un objet discernable dans l'espace et dans le temps. En plaçant avant lui un préfixe qui remet en question sa qualité, c'est le caractère discret des unités linguistiques pour faire référence à la réalité qui est remis en question.

On peut alors se demander : dans quelle mesure il est convenable de discerner dans la réalité les objets comme s'ils étaient séparés ? Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question, qui est centrale pour notre propos.

7) Quant à ce néologisme, Pestureau propose plusieurs possibilités : *reginglot* constitue le produit de l'union de *reginglard* et de *goulot, flot o sanglot* (Pestureau, 2014, p. 189) ? En particulier, nous sommes enclins à considérer, pour des raisons sémantiques, ce mot-valise comme la collision de :

$$[[\textit{reginglard}]_n + [\textit{flot}]_n]_n$$

Dans les deux cas, il s'agit des noms faisant référence à des liquides, d'où notre préférence pour *flot*. Le *l* constituerait le phonème qui unit les deux mots, formant ce nouveau terme qui renvoie, dans le roman, à une boisson alcoolisée.

8) L'adjectif *sarcastifleur* est formé par deux autres :

$$[[\textit{sarcastique}]_{\text{adj.}} + [\textit{persifleur}]_{\text{adj.}}]_{\text{adj.}}$$

Dans ce composé coordinatif, le point de collision est la voyelle *i*.

9) En ce qui concerne *tapoter*, cette création lexicale constitue un cas dans lequel le mot-valise est formé à la manière d'un composé de verbe et nom :

$$[[\textit{tapoter}]_v + [\textit{tîf}]_n]_n$$

Le nom *tif* est un nom familier pour les cheveux. Les deux mots sont joints par le phonème d'arrêt dentaire *t*.

10) *Télévoyance* semble jouer avec deux options quant au premier mot-source du mot-valise, car il pourrait être interprété comme l'apocope de *télévision* ou comme le préfixe grec culte indiquant la distance. Pestureau opte pour la première option, ce qui nous donnerait en conséquence :

[[*télévision*]_n + [*voyance*]_n]_n

Dans ce cas, la fricative sonore *v* constituerait le pont entre les deux mots.

11) Voyons à présent *tertreux* qui est le produit de l'union de deux adjectifs. Selon Pestureau, le deuxième mot-ressource peut provenir autant de *tartreux* que de *vitreux* (Pestureau, 2014, p. 189). D'un point de vue sémantique, on considère plus pertinente la seconde possibilité, ce qui donnerait l'analyse structurale suivante :

[[*terne*]_{adj.} + [*vitreux*]_{adj.}]_{adj.}

Notre choix s'explique par le contexte dans lequel le néologisme est utilisé : « [...] l'œil tertreux [...] » (Vian, 2014, p. 110), qui fonctionne à notre avis comme un indice pour interpréter correctement le mot-valise. Cela dit, le néologisme joue, comme d'autres, avec l'ambiguïté car les mots originels du mot-valise ne sont pas facilement reconnaissables.

3 L'IMAGINAIRE LANGAGIER VIANESQUE CONTRE LA CLARTE DES ANNEES 40

Laforet explique que, malgré l'impression de facilité, voire le manque de rigueur que les œuvres de Vian peuvent produire, ses textes cachent en réalité un long travail de préparation, de réflexion, de recherche (Laforet, 1996, p. 90). Il y a une anecdote qui l'illustre : le critique a trouvé, parmi les papiers de l'écrivain, une feuille avec un certain nombre de mots d'un emploi peu fréquent, relevés du *Dictionnaire analogique de la langue française* de Boissière, et que Vian comptait probablement utiliser plus tard (Laforet, 1990, p. 90). Avec cet

exemple, on dévoile un aspect de son travail littéraire, qui comprenait un travail presque scientifique sur le vocabulaire et une volonté d'augmenter le nombre de mots de son répertoire. D'après Laforet (1990), ce travail peut être compris comme une manière d'avoir le maximum de vocabulaire à sa disposition afin de rendre le plus précisément possible l'idée à exprimer (p. 90).

Ainsi les usages langagiers de Vian dépassent le simple divertissement. Clouzet (1976) l'a déjà affirmé : pour Vian, les mots sont trop importants pour qu'on puisse jouer avec eux (p. 45). Mais d'où provient cette inquiétude ?

Laforet (1990) remarque que Boris Vian écrivain va se doubler de l'ingénieur pour combattre les fanatismes et les passions qui découlent d'un langage ne rendant compte que trop partiellement du réel (p. 76-77). Selon lui, les concepts ne symbolisent qu'une infime partie de la réalité qu'ils ambitionnent de couvrir. Le mot n'est pas la chose, il n'est que le mot. Cette insuffisance du langage encourage Vian à rêver d'un autre langage semblable à celui des mathématiques, proposant des symboles qui abrègent et qui en même temps rendent compte de la complexité du réel (Laforet, 1990, p. 77).

Et c'est précisément à la fin des années quarante que notre écrivain entre en contact, à travers la traduction des romans de Van Vogt, avec l'œuvre de Korzybski, philosophe qui proclamait la même insuffisance du langage courant (Pestureau, 2014, p. 187). Le rapport avec l'œuvre de l'auteur de *Science and Sanity* coïncide avec l'époque de composition de *L'Herbe rouge* (publié en 1950). Pestureau prévient le lecteur sur le rapport dans une note de bas de page, car Wolf fait référence à « [...] remplacer un mystère par un mot [...] » (Vian, 2014, p. 88), idée qui reproduit certaines formulations du comte polonais. Ce n'est pas par hasard que les personnages principaux s'appellent Saphir et Wolf, noms qui se ressemblent à ceux des représentants du relativisme linguistique, qui ont influencé l'œuvre de Korzybski.

En quoi l'œuvre de Korzybski est-elle centrale pour Vian ? D'emblée, par la proposition d'une méthode qui cherche à adapter la langue à la diversité du réel. Avec sa logique aux valeurs multiples, désignée par Korzybski comme *non aristotélicienne*, ce philosophe crée un système ouvert (Laforet, 1990, p. 164). Dans le but d'approfondir ses propositions et de reconnaître son influence sur Vian, nous voudrions revenir sur quelques idées formulées par Korzybski dans « Le Rôle du langage dans les processus perceptuels » (1949), qui fonctionne comme une synthèse de ses idées.

Les langues – considère-t-il – possèdent une structure reflétant celle du monde telle que l'ont présumée ceux qui ont justement développé ces langues. Et, réciproquement, nous projetons dans le monde la structure de la langue que nous employons (Korzybski, 1951, p. 7). Nos abstractions ont été codifiées par des systèmes comme l'aristotélicien, maintenu par les groupes dirigeants (Korzybski, 1951, p. 9). Le système aristotélicien répercute sur notre optique du monde. Une de ses insuffisances les plus graves est la croyance dans le caractère unique de la forme de représentation sujet-prédicat, puisque toutes les types de relation de ce monde peuvent être exprimés sous cette forme (Korzybski, 1951, p. 10). Korzybski suggère une position philosophique alternative, qui doit commencer par la dénonciation de toute idée d'un « sujet qualifié par le prédicat », qui serait un piège posé aux philosophes par la syntaxe du langage (Korzybski, 1951, p. 11). Les langages indo-européens accordent une place prépondérante à ce type de phrases. Les Grecs, et particulièrement Aristote, ont fait de ce contraste une loi de la raison. Le verbe qui a servi de structure fondatrice à toute cette optique est le verbe *être* (Korzybski, 1951, p. 11). Or, cette structure de langage perpétuant les réactions d'identification nous maintient au niveau des types primitifs et préscientifiques d'évaluation en accentuant les similarités et en négligeant les différences (Korzybski, 1951, p. 13). Car la structure aristotélicienne du langage a perpétué « l'élémentalisme », à savoir la scission verbale de ce qui ne peut être empiriquement divisé (par

exemple, l'esprit et le corps, l'espace et le temps⁵, etc.). La science moderne rend impérative l'adoption d'une structure de langage non-élémentaliste qui ne sépare pas artificiellement ce qui ne peut l'être empiriquement. Si nous ne l'effectuons pas, nous demeurerons incapables d'embrasser de larges perspectives (Korzybski, 1951, p. 14-15).

Dans quelle mesure ces idées se reflètent-elles dans le roman de Vian ? L'écrivain ne se contente pas du système linguistique tel qu'il l'a reçu. Il s'oppose aux classements, à l'identification entre les mots et les objets. Il s'oppose aussi aux opérations de catalogage du langage. Et pour dénoncer l'élémentalisme, il crée ces mots composés qui cherchent à exhiber les liens entre les objets dans le monde et à montrer que la réalité est un système où les choses ne sont pas isolées : telle est la dimension heuristique et oserions-nous dire cognitive des mots-valises.

Avec des lexèmes comme *tertreux*, il détruit la possibilité de discerner des qualités et les amalgame. Le lecteur, au regard peut-être innocent, est, ainsi, invité à réfléchir.

Néanmoins, son travail s'inscrit dans le contexte des années quarante. A ce moment-là, la scène littéraire était dirigée par l'existentialisme et, particulièrement, par Sartre. Ce philosophe va poser la question de la langue littéraire dans le genre de l'essai (Philippe, 2009, p. 472). Il va faire référence à deux exigences qui définissent ce qu'il métaphorise comme *style sec* : la belle langue et l'expression synthétique. Ce style est caractérisé par l'expressivité du *tota simul* et la transparence (ou clarté) de la belle langue (Philippe, 2009, p. 483). Sartre trouve le modèle de cette sécheresse moderne dans le roman américain ou dans *L'étranger* d'Albert Camus (Philippe, 2009, p. 487). Dans la conférence « La crise de l'homme », de 1946, Camus lui-même avait déclaré

⁵ A ce sujet, il est difficile de considérer fortuit que Vian ait décidé de choisir la thématique de la machine temporelle, propre de la science-fiction. Précisément, il s'agit d'un sujet qui travaille le concept de *chronotope*, c'est-à-dire l'impossibilité de diviser temps et espace.

close la période de révolte contre la clarté et la phrase elle-même, qui avait caractérisé les années trente et principalement le Surréalisme (Philippe, 2009, p. 464). Les années 40 reprennent donc l’imaginaire sur la clarté de la langue française dont Rivarol était le principal représentant.

Quelle est alors la fonction des néologismes vianesques par rapport à la clarté de la langue ? Niklas (2005) souligne que, au début de leur existence, les néologismes attirent la critique : les défenseurs de la langue les trouvaient prétentieux et inutiles (p. 87). Les attitudes envers la néologie engagent de fait l’idéologie linguistique : le purisme tend à se méfier des mots nouveaux, cachant un sentiment d’insécurité linguistique, une autocensure conduisant à éviter des mots dont la correction n’est pas certaine (Gaudin et Guespin, 2000, p. 235). Au XVIIème siècle, siècle de la création de l’Académie Française, les forces qui édictaient les normes cherchaient à figer la langue, à restreindre les capacités néologiques du français par des prescriptions (Gaudin et Guespin, 2000, p. 236). Tout renouvellement est vu comme une intrusion, comme une menace pour l’usage dominant qui est celui de la cour. Si le français est vraiment ce modèle de clarté que le monde doit envier, il ne saurait être subverti par des créations incontrôlées (Gaudin et Guespin, 2000, p. 236). Ce que Vian dénonce avec ses mots-valises c’est donc une langue qui, au nom de la clarté, cherche à perpétuer un système linguistique hérité et insuffisant, qui ne ferait pas honneur à la réalité, à ce que Borges appelle le chaos asiatique du monde⁶. Les jeux avec la langue, par lesquels elle est violée, impliquent ainsi une prise de position forte, à la fois politique et philosophique.

REFERENCES

APHOTELOZ, Denis. *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys, 2002.

⁶ Dans “El arte narrativo y la magia”, *Discusión* (1932).

ARNAUD, Noël. Humour ? Pataphysique ? Rigolade ? In : *Vian, Queneau, Prévert. Trois fous du langage*. Marc Lapprand (ed.). Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1993, pp. 19-36.

BENS, Jacques. Fragments d'une littérature. In : *Boris Vian*. Paris : Bordas, 1976, pp. 173-184

CAYOL, Cécile. L'inclassable Boris Vian. Disponible : <https://multimedia-ext.bnf.fr/pdf/Vian.pdf>. Accédé dans 07/09/2021.

CLOUZET, Jean. *Boris Vian*. Madrid : Júcar, 1976.

COSTES, Alain. Approche psychanalytique de l'œuvre de Boris Vian et de la «patalittérature». In : *Vian, Queneau, Prévert. Trois fous du langage*. Marc Lapprand (ed.). Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1993, pp. 229-244.

FAURE, Michel. *Les Vies posthumes de Boris Vian*. Saint-Amand : Inédit, 1975.

GAUDIN, François et Louis Guespin. *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot, 2000.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*. Bruxelles : Duculot, 1980.

KORZYBSKI, Alfred. Le Rôle du langage dans les processus perceptuels. Disponible : <http://esgs.free.fr/fr/art/ak3.htm>, 1951 [1949-1950]. Accédé dans 07/09/2021

LAFORET, Guy. Présentation, notes et commentaires au *Traité de civisme*. In : Boris Vian. *Traité de Civisme*. Paris : Christian Bourgois, 1996.

LARGER, Nicole et Reine Mimran. *Vocabulaire expliqué du français*. Tours : MAME, 2004.

MULLER, Kalman Antal. *The distortion of reality in the fiction of Boris Vian*. Disponible : <https://doczz.fr/doc/3533/the-distortion-of-reality-in-the-fiction-of-boris-vian>, 1973. Accédé dans 07/09/2021

NIKLAS-SALMINEN, Aïno. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2005.

PESSONEAUX, R. et C. Gautier. *Quelle est l'origine, la formation, la signification des mots français ? Etude des suffixes, des préfixes latins, des racines grecques, des changements de sens, et de cent trente familles de mots*. Corbeil-Essonnes : Ferdinand Nathan, 1950.

PESTUREAU, Gilbert. Une langue unique. In : Boris Vian. *L'Herbe rouge*. Malesherbes : Le Livre de Poche, 2014 [1992], pp. 5-10 et 169-183.

PESTUREAU, Gilbert et Michel Rybalka. Langue et Glossaire des néologismes. In : Boris Vian. *L'Écume des jours*. Barcelona : Pauvert, 2013 [1947], pp. 343-350.

PHILIPPE, Gilles. Jean-Paul Sartre et la langue littéraire vers 1940. In : Gilles Philippe et Julien Piat (ed.). *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris : Fayard, 2009, pp. 451-490.

REY-DEBOVE, Josette et Alain Rey [dir.]. *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert, 2013.
SAUVAGEOT, Aurélien. *Portrait du vocabulaire français*. Paris : Larousse, 1964.
VIAN, Boris. *L'Herbe Rouge*. Paris : Le Livre de Poche, 2014 [1950].
WEISS, Martin. *Boris Vian. La langue qui trébuche. Jeux de mots dans l'œuvre d'un génie*. Grazer Linguistische Studien 20 : Université de Graz, 2014 [1983].

Recebido em 21/09/2021.

Aceito em 08/08/2022.